



info sud



Le 23 janvier 2024

NAO 2024 : MIRABELLE APPELLE ÉGLANTINE !

Bonjour à toutes et à tous. Si notre mode de communication par fax peut faire sourire et faire penser à la 7^{ème} compagnie, SUD n'en reste pas moins constructif !

Suite au préavis de grève SUD Orano Recyclage du 18 au 22 janvier, dont nous remercions le suivi, la Direction a annoncé « ses dernières propositions » lors de cette réunion du 23 janvier 2024.

Elle propose en signature une enveloppe de 4,0% répartie ainsi :

- **2,0% d'AG pour les catégories A à E avec un talon à 47 € (bénéficiant à 1321 salaires sous les 2350 €, coût de la mesure de 0,1%),**
- **1,1% d'AI (hors promotions/mobilités) pour les catégories A à E et 3,5% pour catégories de F à I,**
- **0,5%⁽¹⁾ de budget pour les promotions/mobilités/métiers en tension/attractivité (toutes catégories),**
- **0,3% liée à l'ancienneté pour les catégories A à E,**
- **2,0% d'augmentation du point prime (forfaits, astreintes, primes ... Exemple : la prime de poste 5x8 de 516,15 € passe à 526,47 €),**
- Une revalorisation des médailles du travail de **10%**,
- Une rétroactivité des mesures au 1^{er} janvier 2024.

(1) La Direction du Groupe a posé son VETO sur la proposition SUD de prendre les AI des salariées en retour de congé maternité dans l'enveloppe de 0,5% afin qu'il n'y ait enfin plus d'impact sur les enveloppes des équipes.

Pour SUD, ce VETO d'un Groupe se prétendant bienveillant, incapable de mettre une telle mesure dans l'accord Groupe égalité professionnelle, est inadmissible.

La Direction d'Orano Recyclage précise que les managers peuvent demander des arbitrages à RH pour le montant de leur enveloppe équipe.

SUD note que sa demande de mieux répartir le budget AI/AG, en favorisant l'AG par réduction de l'enveloppe pro/mob tout en la maintenant suffisante, a été **partiellement pris en compte.**

SUD a continué de faire des propositions en demandant :

- Comme le stipule l'article 3.7.3.1 de l'accord d'entreprise, un montant d'AI mini de 45 € contre 30 € depuis des années. **Refusé !**
- **Que les CDD et alternants enchainant par CDD ou CDI, présents en décembre et en janvier, bénéficient de la mesure talon. Accepté.**

En ayant réalisé des propositions structurées (75 € d'augmentation uniforme, 3,5% d'augmentation du point prime, 1,1% d'AI en enveloppe équipe, 0,4% en AI pro/mob, revalorisation des médailles du travail, ...) et en ayant tenu un préavis de grève entre les 2 dernières réunions, SUD s'est montré cohérent.

SUD va mettre au vote de ses adhérents l'accord proposé en signature.

N'hésitez pas à adhérer pour vous exprimer et rejoindre un syndicat ne s'opposant qu'à la Direction avec stratégie et en concertation avec les salariés.

N'hésitez pas à nous contacter via sud.anc.lahague@gmail.com ou au 06.75.38.74.79 / 06.03.17.05.15 (Appel / SMS / WhatsApp) - Bonne fin de poste / bonne fin de journée